

Département  
Des ARDENNES

ARRONDISSEMENT  
de  
CHARLEVILLE-  
MÉZIÈRES

Conseillers de la Communauté  
en exercice : 44

EFFECTIF LEGAL : 44

Certifié affiché à la porte de la  
Maison de la Communauté  
Le 29.01.2024  
Convocation faite  
Le 17.01.2024

Délibération  
N°2024-01-011

Approbation de la gratuité  
des bioseaux

ARRÊTÉ n° 2019-643 de Monsieur le PRÉFET  
des ARDENNES du 08.10.2019

## EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil de  
Communauté Ardenne rives de Meuse

Séance du 23 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, et le mardi vingt-trois janvier à dix-huit heures, les membres du Conseil de Communauté Ardenne rives de Meuse, régulièrement convoqués, se sont réunis, au nombre prescrit par la Loi, dans une salle de la Maison de la Communauté, en session ordinaire de 2024, sous la présidence de Monsieur Bernard DEKENS, Président de la Communauté de Communes.

**Étaient présents :** MM. Richard CHRISMENT, Fabien PRIGNON, Hervé FRANCOTTE, Fodil ZIDANE (Représentant M. Jean-Marie BARREDA), M<sup>me</sup> Virginie ROGISSART, M. Richard DEBOWSKI, M<sup>me</sup> Mireille LARCHER (Représentant M. Pascal GILLAUX), M. Mathieu SONNET, M<sup>me</sup> Liliane PASSEFORT, M. André ESCOBAR, M<sup>me</sup> Magali CAPLET, M. Robert ITUCCI, M<sup>me</sup> Angélique WAUTOT, MM. Claude WALLENDORFF, Gérard DELATTE, M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT, M. Antoine DI CARLO, M<sup>me</sup> Isabelle FABRE, MM. Eric VISCARDY, Jean-Claude JACQUEMART, Bernard DEFORGE, Jean-Claude GRAVIER, M<sup>mes</sup> Dominique FLORES, Isabelle BODART, MM. Sébastien PAULET, Philippe RAVIDAT, Joël BOUCHER, Daniel DURBECQ, M<sup>me</sup> Brigitte DUMON, M. Jean GUION, M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE, MM. Gérald GIULIANI, Jacky DEVIN, Jean-Pol DEVRESSE, M<sup>mes</sup> Sandrine GUMEZ, Angéline COURTOIS, M. Jean-Luc GRABOWSKI.

**Absents excusés :** MM. Jean-Marie BARREDA (Représenté par M. Fodil ZIDANE), Pascal GILLAUX (Représenté par M<sup>me</sup> Mireille LARCHER), Eric GUERINY, M<sup>me</sup> Jennifer PECHEUX (pouvoir à M<sup>me</sup> Frédérique CHABOT), M. Dominique HAMAIDE (pouvoir à M. Robert ITUCCI), M<sup>mes</sup> Laure BARBE (pouvoir à M<sup>me</sup> Evelyne LAHAYE), Laëtitia COMPAGNON, M. Fabien BONFILS (pouvoir à M. Claude WALLENDORFF).

M. Mathieu SONNET, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, a été désigné par le Conseil de Communauté pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, fonctions qu'il a accepté.

**Le quorum étant atteint, le Conseil de Communauté peut valablement délibérer.**

Vu l'engagement de la Communauté depuis de nombreuses années dans le soutien et le développement du compostage afin de limiter le volume et le tonnage de déchets traités,

Vu la délibération n°2023-06-108 du 07 juin 2023, approuvant la nouvelle grille tarifaire des composteurs et bacs de tri sans modifier le tarif du bioseau fixé par le Conseil de Communauté du 24 novembre 2020 à 1,80€ TTC pour l'achat par les usagers. Le prix d'acquisition pour la Communauté d'un bioseau est de 3,17€ TTC,

Considérant qu'une gratuité à tout usager serait envisageable au vu du faible prix de cet accessoire, pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- \* **approuve** la gratuité des bioseaux à tout usager achetant un composteur ou lombricomposteur à compter du 1<sup>er</sup> février 2024,
- \* **donne délégation** au Président de signer tous documents afférents à cette décision.

Pour extrait conforme

Le Président  
Bernard DEKENS

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'B' and 'D' intertwined, with a horizontal line crossing through the middle.